RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00029
Numéro SIREN : 480 002 781
Nom ou dénomination : ABM FRANCHE COMTE

Ce dépôt a été enregistré le 11/09/2023 sous le numéro de dépôt 10641

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Signature COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise : **SASU ABM FRANCHE COMTE**

Adresse de l'entreprise : 25 Rue Martin Lejéas 21110 AISEREY

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 3

Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 8 0 0 0 2 7 8 1 0 0 1 1 4 — Néant ☐ *

Exercice N, clos le, 31032023 — N-1 31122022

Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon le 11 SEP. 2023 sous le N° B 10641

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Net 3	Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	916	AC	916		
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	4 241	AK	4 241		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	7 400	AO		7 400	7 400
	Constructions	AP	74 221	AQ	16 896	57 326	58 253
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	28 144	AS	13 000	15 145	2 762
	Autres immobilisations corporelles	AT	322 276	AU	221 110	101 166	119 935
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	32	CV		32	32
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	2 567	BI		2 567	1 517
	TOTAL (II)	BJ	**439 797**	BK	**256 162**	**183 635**	**189 899**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	12 034	BM		12 034	12 531
	En cours de production de biens	BN		BO			14 375
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			107
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	305 499	BY		305 499	247 647
	Autres créances (3)	BZ	44 517	CA		44 517	38 018
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	202 545	CG		202 545	159 934
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	6 709	CI		6 709	540
	TOTAL (III)	CJ	**571 304**	CK		**571 304**	**473 152**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**1 011 101**	1A	**256 162**	**754 939**	**663 051**

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 2 567 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2023

Désignation de l'entreprise SASU ABM FRANCHE COMTE — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 30 000)	DA	30 000	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 000	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	264 338	264 338
	Report à nouveau	DH	9 955	(4 962)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**(27 815)**	**14 916**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**279 478**	**307 293**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	112 744	124 545
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	10 996	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	171 193	115 792
	Dettes fiscales et sociales	DY	176 865	113 712
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 663	1 710
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**475 461**	**355 758**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**754 939**	**663 051**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	386 466	355 758
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	317	339

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2023

Désignation de l'entreprise : **SASU ABM FRANCHE COMTE** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	565 845	FH		FI	565 845	2 031 887
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**565 845**	FK		FL	**565 845**	**2 031 887**
	Production stockée *					FM	(14 375)	(40 989)
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	11 462	14 440
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 566	308
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**564 498**	**2 005 645**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	158 051	399 352
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	497	(8 507)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	115 563	421 793
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	6 797	23 008
	Salaires et traitements *					FY	200 907	830 904
	Charges sociales (10)					FZ	98 858	263 056
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	12 088	51 143
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	793	412
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**593 553**	**1 981 161**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**(29 055)**	**24 484**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	246	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**246**	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	472	2 270
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**472**	**2 270**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(227)**	**(2 270)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**(29 281)**	**22 215**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise **SASU ABM FRANCHE COMTE** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		3 916
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	10 450	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**10 450**	**3 916**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	840	681
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	8 143	7 777
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**8 983**	**8 458**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**1 467**	**(4 541)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK		2 757
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**575 194**	**2 009 561**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**603 009**	**1 994 645**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**(27 815)**	**14 916**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	11 462	14 440
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		193
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	8 983	10 450

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Etats financiers au 31/03/2023

Annexes comptables

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **754 939** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **575 194** euros et un total **charges** de **603 009** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-27 815** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/03/2023.**
Il a une durée de **3** mois.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général (règlement de l'ANC n°2014-03) approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et publié au J.O. le 15 octobre 2014 ; et modifié par les règlements ultérieurs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1er juin 2005 du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation.

Application de la méthode prospective de ré-allocation des valeurs nettes comptables pour les immobilisations décomposables (CRC 02-10, 03-07, 04-06).

Stocks et en-cours

A la date de clôture, l'ensemble des stocks de biens acquis à titre onéreux est évalué au coût d'acquisition tandis que les stocks de biens produits sont évalués à leur coût de production.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés au coût d'acquisition en retenant comme référence le dernier prix d'achat connu.

Les stocks de biens produits ou en cours de production sont évalués au coût de production en fonction de l'état d'achèvement des tâches du cycle de production.

Par application du principe de prudence, et conformément aux dispositions du code de commerce et du plan comptable, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire du stock est inférieure à la valeur comptable retenue.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Créances et Dettes

		31/03/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 567	2 567	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	305 499	305 499	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 560	1 560	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	25 927	25 927	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	9 646	9 646	
	Débiteurs divers	7 383	7 383	
	Charges constatées d'avances	6 709	6 709	
	TOTAL DES CREANCES	**359 292**	**359 292**	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/03/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	317	317		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	112 427	34 429	42 650	35 348
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	171 193	171 193		
	Personnel et comptes rattachés	51 201	51 201		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	68 240	68 240		
	Impôts sur les bénéfices	2 757	2 757		
	Taxes sur la valeur ajoutée	51 049	51 049		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 618	3 618		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	3 663	3 663		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**464 465**	**386 466**	**42 650**	**35 348**

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 778
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

	31/03/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	25 390		25 390	
Autres créances	7 498	29 492	(21 994)	-74,58
TOTAL	**32 889**	**29 492**	**3 396**	11,52

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

	31/03/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	317	339	(23)	-6,64
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 090	34 164	50 926	149,07
Dettes fiscales et sociales	8 114	27 056	(18 943)	-70,01
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	**93 521**	**61 559**	**31 961**	51,92

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

	31/03/2023	31/12/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	6 709	540	6 169	*N/S*
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	**6 709**	**540**	**6 169**	*N/S*

Mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Annexe libre

Les comptes de la SASU ABM FRANCHE-COMTE présentés au titre de cet exercice sont d'une durée excetionnelle de 3 mois, difficilement comparables sans retraitement aux comptes de l'exercice précédent.

Nous vous informons d'un changement de méthode de comptabilsation des cotisations à la caisse des congés payés du batiment. En effet, ces charges patronales étaient comptabilisées en compte 641200, nous les reclassons en 645500 pour qu'elles soient assimilées à des cotisations sociales et non a du salaire brut.

ABM FRANCHE COMTE
Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 25 Rue Martin Lejèas, 21110 AISEREY
480 002 781 RCS DIJON

DÉCISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 31 AOÛT 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à -27 814,63 euros de la manière suivante :

-Au compte « Autres réserves » -27 814,63 euros

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente

Signature

